
Konkurse Faillites Fallimenti

No 80 Freitag, 26.04.2002 120. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Novavit SA**, route des Jeunes 47, 1227 **Carouge**
2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 1227 Carouge, 29.05.2002.
3. *Heure/local:* 11.00 Heure, salle des ventes de l'Office des poursuites et des Faillites Rhône-Arve, au ch.de la Marbrerie 13.
4. *Objets des enchères:* Désignation de l'immeuble
Les immeubles sont situés sur la commune de Carouge, route des Jeunes 47. Ils consistent en les parts de copropriétés par étage PPE no 4 et 6 du droit de superficie no 2015, plan 55, de ladite commune, droit de superficie distinct et permanent pour une durée de 90 ans dès le 1er janvier 1970 inscrit à titre de servitude sur la parcelle no 2014 de la commune de Carouge, appartenant à la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI).
Il s'agit d'une construction datant des années soixante de 2 niveaux sur rez-de-chaussée à vocation industrielle, d'une superficie totale de 940 m². Les copropriétaires ont renoncé à son entretien, ce qui provoquera de lourds investissements à court terme.
Lot no 4 (3.01, 79/1000)
Il s'agit de bureaux situés au 1er étage, on y trouve la réception avec une banque, puis un hall de distribution donnant accès aux archives, aux vestiaires avec tisanerie et frigo et à 2 W.C. avec lavabo. Le monte-charge n'est pas accessible pour cette unité d'étage. Ces locaux demanderaient un rafraîchissement général des sols, murs et plafond.
Lot no 6 (4.01, 1.01, 272/1000)
Il s'agit d'ateliers situé au 2e étage, les locaux occupent toute la surface. Certains locaux borgnes au centre du plan sont éclairés zénithalement par des coupoles. Le monte-charge de 2'500 kg de charge utile est disponible par 2 doubles portes de part et d'autre de la cabine. Ces locaux demanderaient également un rafraîchissement général des sols, murs et plafonds.
Mise à prix
Les immeubles pourront être adjugés même au-dessous de la mise à prix CHF 1'366'933.-
5. *Remarques:* Faillite no 1999 1134 W. L'état des charges et les conditions de la vente sont déposés à l'Office des Poursuites et des Faillites Rhône-Arve où chacun peut en prendre connaissance.
Pour tout renseignement et tout visite, prière de prendre contact avec l'Office des Poursuites et des Faillites Rhône-Arve (tél.: 827.73.57).
Capacité d'acquérir
Les enchérisseurs sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeuble. S'ils sont soumis à une autorisation d'acquérir, ils doivent la présenter avant l'adjudication. Ils devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce. Pour toute formalité et en cas de doute, s'adresser au service compétent: Département de l'Economie, de l'Emploi et des Affaires extérieures, rue de l'Hôtel-de-Ville 14, 1204 Genève.

Office des faillites Rhône-Arve
1227 Carouge

(00444680)